



CENTRE D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CHM) DU TOGO



Présenté par **AGBETI Kossi Agbesime**,
Point Focal du CHM du Togo

PLAN DE LA PRESENTATION

LE CHM DU TOGO

Processus de mise en place

COOPERATION CHM BELGE ET DU TOGO

DIFFICULTES ET PERSPECTIVE

✓ DIFFICULTES

✓ PERSPECTIVES

CONCLUSION



LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE

Le Togo a signé la Convention sur la diversité biologique le 16 juin 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), encore appelée "Sommet de la Terre", à Rio de Janeiro, au Brésil.

La ratification de la Convention intervenue pour le Togo le 04 octobre 1995 offre un nouveau cadre pour la conservation et la gestion des ressources biologiques du pays.

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE

- Il est prévu dans les dispositions de cette convention, notamment en son article 18, paragraphe 3, la création d'un mécanisme d'échange d'informations sur la biodiversité (CHM) par les pays Parties afin de promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique.

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE

Le Centre d'échange d'Informations du Togo mise en ligne depuis 2006 avec l'appui technique et financier de l'IRScNB a fait partie intégrante de ce réseau international.

Mais de 2009 à 2014, le site n'a plus été alimenté régulièrement. Pour remédier à cette situation, le ministère de l'environnement et des ressources forestières à travers la direction des ressources forestières, Autorité administrative nationale de la CBD a accepté l'invitation du ministère en charge de l'environnement de la République sœur du Bénin et.

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE

a désigné à cet effet, deux cadres pour participer à Cotonou, du 25 au 27 novembre 2014, à un atelier de coopération sous régionale pour la promotion du CHM.

A l'issue de cet atelier le Togo a renoué le partenariat avec le CHM de la Belgique en janvier 2015.

Dans cette dynamique, le MERF a nommé de deux co-gestionnaires du CHM Togo.

COOPERATION / PROJETS

- Dans ce contexte, la Belgique a établi un «*Partenariat Belge pour le CHM*», qui aide les pays à améliorer leur accès à l'information et à fournir des moyens pour relayer celle-ci au niveau national, l'outil principal étant l'internet. Le partenariat belge contribue également à l'échange d'expertise scientifique et technique. Dans le cadre de ce partenariat, le Point Focal CHM-Belge:

COOPERATION / PROJETS

- a appuyé le Togo à organiser du 05 au 09 novembre 2007, une formation des acteurs nationaux sur la gestion du CHM du Togo dans le cadre de la mise en œuvre de la CDB;
- a financé la participation des deux cadres, co-gestionnaires du CHM Togo à Cotonou, du 25 au 27 novembre 2014,

COOPERATION / PROJETS

- à un atelier de coopération sous régionale pour la mise en œuvre du centre d'échange d'informations sur la biodiversité (CHM) organisé par le Bénin avec appui technique et financier de la l'IRSNB.

SUITE

Le projet élaboré par le CHM-Togo, intitulé « Sensibilisation et éducation sur la promotion de la biodiversité à l'intention des principaux acteurs intervenant dans la conservation de la diversité biologique au Togo » a été retenu et a bénéficié d'un financement de l'IRSNB.

Pour aider le Togo dans son processus de redynamisation du réseau de contributeurs de son CHM, l'Institut Royal des Sciences Naturelles de la Belgique (l'IRSNB) à travers

SUITE

- le CHM belge a appuyé notre pays pour l'organisation d'un atelier de formation et de renforcement de capacités de 20 contributeurs nationaux du CHM du Togo aux fins d'appuyer les deux co-gestionnaires dans l'animation du site CHM du Togo pour promouvoir la biodiversité et par ricochet pour appuyer la conservation durable de ses ressources de la biodiversité.

LES DIFFICULTES

Les difficultés rencontrées sont de trois principaux ordres:

- ✓ liées à la connexion internet;
- ✓ Manque de fond de fonctionnement;
- ✓ Manque matériel

PERSPECTIVES

Comme perspectives, le CHM du Togo préconise:

- ✓ élaborer une stratégie et plan d'action;
- ✓ La formation d'un nouveau réseau CHM du Togo;
- ✓ Partenariat direct renforcé avec les organisations de la société civile notamment les ONG intervenant dans la gestion des ressources de la biodiversité au Togo;

PERSPECTIVES

- Plaidoyer pour le financement d'un certain nombre de projets déjà élaborés ou en cours d'élaboration par les deux co-gestionnaires .

conclusion

Le centre d'échange d'informations du Togo profite de l'occasion pour remercier la Belgique pour les appuis qu'elle ne cesse d'apporter au CHM de la sous région et en particulier le CHM du Togo.



MERCI